

Table des matières

Un herbicide d'origine naturelle: l'acide pélargonique	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Un herbicide d'origine naturelle: l'acide pélargonique



Photo 1: Fleur de colza (photo: Agroscope).

L'acide pélargonique, aux effets herbicides, peut être extrait de diverses huiles végétales, notamment de colza. Dès cette année, le produit Natrel, contenant cette substance, est autorisé en Suisse dans les cultures d'oignons et de poireaux de semis. La notice technique de Jürgen Krauss, Brigitte Baur et Martina Keller annexée au courriel du présent bulletin vous donnera des indications importantes sur l'utilisation de ce produit, son efficacité et son insertion dans les stratégies de traitement.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 2: On observe de plus en plus d'éclatements physiologiques des pseudo-bulbes de colraves cultivés sous tunnels (photo: Agroscope). Il convient d'aérer à temps pour réduire l'hygrométrie et stimuler la transpiration des plantes.



Photo 3: Cet éclatement ne s'accompagne pas de marques de piqûres sur les côtés du pseudo-bulbe et sur les pétioles (voir photo 4), qui signent l'activité des charançons de la tige du chou ou des altises du colza (photo: Agroscope).

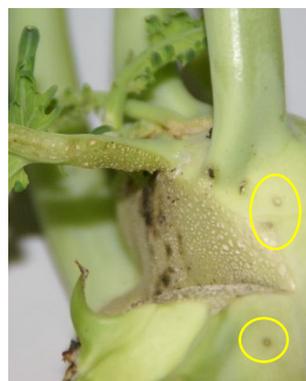


Photo 4: Les attaques du charançon de la tige du chou *Ceutorhynchus pallidactylus* et de l'altise du colza *Psylliodes chrysocephala* provoquent également l'éclatement des pseudo-bulbes de colraves (les traces de piqûres sont indiquées par les cercles jaunes, photo Agroscope).



Photo 5: En cas d'attaque du charançon, on trouve parfois aussi des piqûres (flèche) sur les pétioles des feuilles (photo: Agroscope). On peut exclure, actuellement, que les éclatements soient causés par les cécidomyies du chou (*Contarinia nasturtii*), ce ravageur n'étant pas encore actif.



Photo 6: Dégâts causés par des collemboles de la famille des Sminthuridae sur feuillage de radis. Ces collemboles d'allure sphériques se manifesteront de plus en plus ces prochains jours (photo: Agroscope).



Photo 7: On voit maintenant les dégâts du gel sur les asperges vertes non protégées. Les tissus de l'apex sont morts et brunis (photo du 19.04.2021 par Agroscope).



Photo 8: Colonie de pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*) sur le bourgeon terminal d'une plante de poivron (photo: Agroscope). La pression d'infestation des pucerons augmente fortement en ce moment dans les cultures de légumes fruits sous verre. Les contrôles de ces cultures sont donc des plus urgents !



Photo 9: En cultures de carottes, il faut maintenant s'attendre au vol d'invasion du puceron du saule (*Cavariella aegopodii*) (photo: Agroscope). Cette espèce peut transmettre le Carrot red leaf virus (CTRLV).



Photo 10: Nymphes matures du puceron du saule : les ébauches foncées de leurs ailes sont bien visibles. Le motif dorsal vert olive peut être plus ou moins foncé (photo: Agroscope).



Photo 11: Puceron du saule adulte aux ailes entièrement développées. Elles vont lui permettre de quitter ses plantes-hôtes d'hiver pour migrer vers les plantes-hôtes d'été, par exemple du persil vers les carottes (photo: Agroscope).



Photo 12: Piqûres de nutrition de la femelle de mouche mineuse du poireau (*Napomyza gymnostoma*) sur une feuille de ciboulette (photo du 19.04.2021 par Agroscope).

Le premier vol de la mouche mineuse du poireau débute

Lors du contrôle en cultures de lundi, on a constaté à divers endroits du Plateau les traces de piqûres de nutrition de la mouche mineuse du poireau. Le premier vol de ce ravageur devrait rapidement poursuivre sa progression dans les régions menacées.

Les substances actives autorisées pour la lutte contre la mouche mineuse du poireau sont : lambda-cyhalothrine (divers produits ; ail, echalote, oignons, poireau : délai d'attente 2 semaines ; herbes condimentaires : délai d'attente 1 semaine) ou spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Perfetto ; poireaux, oignons, ciboulette : délai d'attente 1 semaine). Si nécessaire, protéger vos plantons de poireaux contre la mineuse par un traitement ou au moyen d'un filet anti-insectes.



Photo 13: Mouche de la carotte (*Psila rosae*), vue sous loupe binoculaire (photo: Agroscope).

Amorces localisées du premier vol de la mouche de la carotte

Les premières mouches de la carotte (*Psila rosae*) ont été capturées dans quelques rares régions tempérées de la plaine du Rhin (SG). Par contre, aucune capture n'a encore été enregistrée sur nos pièges placés en divers endroits des zones de Baden et Lenzburg (AG), ni dans la région viticole zurichoise (ZH).

Si vous n'avez encore installé aucun piège, faites-le le plus rapidement possible. Le seuil de tolérance est fixé à 1 mouche par piège et par semaine.



Photo 14: Duvet dense de sporanges du *Cladosporium* à la face inférieure d'une feuille de tomate (photo: Agroscope).

Les dégâts précoces de cladosporiose s'étendent rapidement sur tomates

Les attaques de cladosporiose (*Cladosporium fulvum*) progressent extrêmement rapidement dans les cultures de variétés sensibles de tomates sous tunnels. Au cours des semaines précédentes, les températures nocturnes très basses ont entraîné presque systématiquement une forte condensation sur les feuilles durant les premières heures de la matinée, permettant à la maladie d'exploser. **BiO**: Les variétés fortement touchées sont maintenant le siège d'une sporulation très intense. C'est pourquoi il faut prélever les organes atteints, les ensacher sur place dans un sac de plastique et les considérer comme déchets à incinérer.

Pour lutter contre la cladosporiose en tomates sous verre, sont autorisés avec un délai d'attente de 3 jours : azoxystrobine + difenoconazole (Alibi Flora, Priori Top) et thiophanate-méthyle (Cercobin).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Flora Zourek, Strickhof, Winterthur (ZH) Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Vincent Doimo, Gaëtan Jaccard, Julie Ristord & Max Baladou, OTM, Morges (VD) Eva Körbitz, Landwirtschaftliches Zentrum SG, Salez Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi, Arenenberg, Salenstein (TG) Brigitte Baur, Martina Keller, Jürgen Krauss, Matthias Lutz & René Total (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photos 1-3, 6-9, 12: R. Total (Agroscope); photos 4-5, 10-11, 13-14: C. Sauer (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch